

Concours national de la résistance et de la déportation

S'engager pour libérer la France

Travail collectif réalisé par Antoine Barbier, Mattéo Enciso, Killian Gil, Leidy-Jean Simon

Elèves au collège André Ailhaud de Volx

Avec l'appui de monsieur Pécheral, professeur d'histoire géographie.

Introduction¹ :

La défaite militaire de la France en mai 1940 a tout de suite divisé.

Au plus haut sommet de l'Etat, « les uns se sont résignés et réclamaient l'armistice, les autres voulaient poursuivre la lutte comme promis aux britanniques, en s'appuyant sur l'empire... C'est le premier camp, soutenu par le général Weygand, le maréchal Pétain, Pierre Laval et l'amiral Darlan qui l'a emporté »². Paul Reynaud, le président du conseil, qui voulait continuer la lutte a dû démissionner ; dans ce contexte de panique, c'est le maréchal Pétain, âgé de 84 ans, qui s'est imposé comme le nouveau chef du gouvernement (il fut officiellement nommé président du conseil le 16 juin par le président de la république). Par la suite, il est parvenu à se faire accorder les pleins pouvoirs par une forte majorité des élus du parlement³.

Son premier choix politique fut de demander aux français de déposer les armes⁴ au cours d'un discours radiodiffusé qui bénéficia en France d'une audience assez forte⁵.

Face à cette politique du renoncement, le général de Gaulle a lancé dès le lendemain, le 18 juin 1940, un appel à poursuivre le combat sur les ondes de la BBC. S'il fut du coup moins audible⁶ (puisque diffusé sur une radio étrangère), il est un acte fondateur (celui de la résistance) qui fut largement diffusé et connu des français par la suite.

Après les discours des 17 et 18 juin 1940, plusieurs voies ont été ouvertes, la voie du renoncement, celle de la collaboration, et celle de l'engagement. C'est cette dernière voie qui nous intéresse.

Face à la défaite, face au nazisme, face à la collaboration sans faille du régime de Vichy, et après l'invasion de l'URSS, des français se sont engagés pour résister. Pas tous les français. Ceux qui l'ont fait étaient très courageux. Certains avaient répondu à l'appel de Gaulle et avaient choisi de s'exiler à Londres pour combattre. Ces volontaires venaient de France mais aussi en grand nombre des colonies françaises d'Afrique du nord et de l'ouest. C'est eux qui ont formé les forces françaises libres (FFL), et en appui des forces américaines, qui ont libéré la France à partir de 1944. Autre soutien de poids pour les américains, les réseaux de la résistance intérieure (FFI) engagés dans une lutte sans retour contre l'occupant et les collaborateurs de l'Etat français. En consultant des extraits du fond d'archives départementales, on se rend compte de leur importance⁷ et aussi de la nature de leurs actions, tournées le plus souvent vers le sabotage et le renseignement. Les réseaux ou

¹ Rédigée à partir du cours de 3^e, du manuel de 3^e hâtier, et de l'encyclopédie en ligne « Wikipédia ».

² Extrait du site Wikipédia, thème « La bataille de France ».

³ 649 suffrages exprimés sur les 846 inscrits, 80 parlementaires votent contre, 569 approuvent, 20 s'abstiennent.

⁴ « C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat ». Extrait du discours radiodiffusé du maréchal Pétain du 17 juin 1940.

⁵ D'après notre cours d'histoire de 3^e.

⁶ Les historiens s'accordent sur le fait que seules peu de personnes ont entendu la radiodiffusion de l'appel du général de Gaulle sur les ondes de la BBC (peu écoutée au début de la guerre) le 18 juin 1940.

⁷ Nous avons dénombré dix réseaux de résistance organisés dans le 04 : du nord au sud, les maquis de Lavercq, Morvan, de Thoard, de Banon, de Ganagobie, de Mézel, Fort de France, de Saint-André, de Valensole, et de Céreste.

maquis se sont constitués petit à petit sur la base d'initiatives individuelles et collectives (par exemple celles d'anciens syndicats ou des anciens partis politiques passés dans la clandestinité). Des grands noms de résistants sont entrés dans l'histoire. Ceux de Jean Moulin⁸, de Lucie Aubrac⁹, de Missak Manoukian¹⁰, de Louis-Martin Bret¹¹ ici dans la région de Manosque. Ils résonnent encore et expriment ce que fut l'esprit de la résistance intérieure, un esprit d'engagement jusqu'au sacrifice.

« Et moi, qu'aurai-je fait à ce moment-là ? Si cela recommençait, comment pourrai-je m'engager, selon mes capacités et ma situation, pour résister ? » C'est face à ce questionnement que la plupart des français ont été placés en 1940.

Les documents des archives départementales nous racontent beaucoup sur l'identité de ceux qui furent recherchés, arrêtés, déportés, par l'administration de Vichy¹². Y apparaissent également les actions menées par les FFI contre l'occupant, contre l'Etat collaborateur, et contre la milice criminelle¹³.

Les archives départementales montrent aussi que, en marge de l'action des groupes de résistants, ont existé des actes d'une résistance isolée et individuelle. Moins connue, cette résistance spontanée nous rassure¹⁴. C'est au travers de l'engagement de certains de ses anonymes, certains d'entre eux reconnus comme « les justes parmi les nations »¹⁵, que nous avons voulu répondre au sujet qui nous est proposé. Parce qu'ils ont résisté moralement, les « justes » ont participé au mouvement de libération de la France. Ils se sont opposés aux projets de destruction des valeurs républicaines et à la déportation des innocents. Ils ont combattu et fait reculer l'idéologie nauséabonde des nazis relayée par Vichy sur le territoire français. Leur engagement, total, est un vrai combat mené sur le terrain de la morale et sur celui des idées.

Notre questionnement est donc le suivant : En quoi l'action « des justes » représente-t-elle un engagement pour résister et libérer la France ?

1) L'engagement des justes de France, un engagement pour résister à l'oppression.

Qui sont les justes parmi les nations ?

En 1953, le 19 août est créé, à Jérusalem, l'institut commémoratif des martyrs et des héros de la Shoah - YAD VASHEM-, un nom tiré du chapitre V du prophète Isaïe : « Et je leur

⁸ Envoyé par de Gaulle en 1943 pour fédérer les réseaux de résistance français, Jean Moulin a été arrêté, torturé, et tué par les allemands (le 8 juillet 1943).

⁹ Lucie Aubrac est la figure de l'engagement des femmes françaises dans les réseaux de résistance.

¹⁰ Il était le chef du « réseau Manoukian ». Arrêté et assassiné par les nazis avec ses camarades, son arrestation fut utilisée par la propagande allemande sur « l'affiche rouge ».

¹¹ Chef de la résistance dans les basses alpes, il est mort le 18 juillet 1944 fusillé par les allemands après avoir été victime d'un guet-apens à Oraison.

¹² Voir la publication des archives départementales « Vichy et les juifs dans les Basses-Alpes »

¹³ Voir en annexes les rapports « des actes terroristes ou subversifs » dressés par la préfecture des basses-Alpes.

¹⁴ Ils s'opposent à l'image d'un peuple résigné et sans âme. Le récit des archives départementales montre d'ailleurs que beaucoup de français s'opposèrent dans beaucoup d'occasions aux crimes des allemands et de la milice.

¹⁵ Appellation donnée à ceux qui ont mis leur vie en danger pour sauver des juifs menacés de déportation.

donnerai dans ma maison et dans mes murs un mémorial (Yad) et un nom (Shem) qui ne seront pas effacés »¹⁶.

Au cours d'une cérémonie officiel le représentant de l'Ambassade d'Israël remet aux « justes parmi les nations » ou à leurs ayants droits une médaille gravée à leur nom ainsi qu'un diplôme d'honneur. Leurs noms sont inscrits sur le mur d'honneur du jardin des « Justes parmi les nations »¹⁷ à Jérusalem. Pour pouvoir avoir cette honneur les personnes doivent avoir secouru au risque de leur vie ou celle de leurs proches un ou plusieurs juifs persécutés par l'occupant nazi. C'est la plus haute distinction civile décerné par l'état hébreux. Les noms des Justes parmi les nations de France sont également inscrits à Paris, dans l'Allée des Justes, près du mémorial de la Shoah, rue Geoffrey l'Asnier. La prochaine cérémonie est celle de Angèle Breton qui aura le lieu le 24 Avril 2018.

Parmi tous ceux qui ont combattu dans les rangs, il y a 3328 Justes reconnus, mais il y a aussi toutes les personnes qui ont secouru mais qui ne sont pas reconnues. On les appelle « l'armée des ombres »¹⁸. Ils représentent la lumière dans le cauchemar. Ils ont eux aussi sauvé l'honneur de la France.

Il y avait 320 000 juifs en France en 1940. 76.000 d'entre eux, souvent les plus pauvres, ont été déportés. Seuls 2551 seulement sont revenus, et parmi ces derniers aucun enfant. Si les trois quarts de la population juive ont survécu, c'est parce que les allemands ont perdu la guerre contre les alliés, et parce que la Résistance est intervenue. Aucun d'entre eux n'aurait échappé aux camps de la mort si les allemands avaient gagné la guerre.

2) L'action des justes dans les Alpes de Haute Provence

Face à l'occupation dans le 04, des femmes et des hommes engagés pour sauver des juifs. Dès le début des années 30, le département des Basses-Alpes a été une terre d'exil et d'accueil pour un nombre important de familles juives d'origine allemande ou autrichiennes¹⁹. Ces dernières avaient fui l'arrivée des nazis au pouvoir (1933) puis l'occupation de la zone nord de la France. Pendant l'occupation allemande du 04, beaucoup de juifs ont cherché à sauver leur famille. Lorsque les italiens ont occupé le département, ils ont clairement refusé d'entrer dans le dispositif de déportation des juifs voulu par les nazis²⁰ ; par contre, ce même dispositif (« la solution finale au problème juif »²¹), fut très

¹⁶ Source : ajpn.org, yadvashem-france.org

¹⁷ Voir sur le site Yad Vashem l'image du mur d'honneur du jardin des justes parmi les nations.

¹⁸ « L'armée des ombres » renvoie littéralement à tous ceux qui ont résisté dans la clandestinité mais aussi au titre de l'ouvrage de Joseph Kessel publié en 1943 qui raconte le quotidien des résistants engagés contre l'occupation nazie.

¹⁹ On retrouve dans le fond des archives départementales les « listes des juifs recensés dans la circonscription » de Forcalquier à l'initiative de la compagnie de gendarmerie locale et de son adjudant. La plupart d'entre eux sont des personnes ayant fuit le nazisme et ses persécutions antisémites.

²⁰ En témoigne la lettre du préfet des Basses-Alpes au préfet régional l'informant de l'incompréhension des italiens devant l'internement des juifs qui n'ont pas commis de crimes de droit commun.

²¹ Selon les mots d'Adolf Eichmann, criminel nazi, planificateur de la déportation des juifs vers les camps.

vite relayé par les lois, les services, et l'administration de l'Etat français²². Par chance, beaucoup de personnes ont aidé des familles juives en les logeant (loin des regards) et en les nourrissant.

-Dans les basses-Alpes, plus de femmes que d'hommes engagées :

Il y a eu un nombre assez important de « justes » dans le 04.

Le site de Yadvashem en dénombre²³ 20 répertoriés jusqu'à aujourd'hui, les voici :

Nom et Prénom	Sexe	Âge	Profession	Localisation
Astier rose	Femme	50 ans	Paysane	Manosque
Astier Paul	Homme	57 ans	Paysan	Manosque
Beraud Albert	Homme	56 ans	Fermier	Le Fugeret
Béraud Léa	Femme	48 ans	Fermière	Le Fugeret
Canty Maria	Femme	?	Cuisinière	Beauvezer
Chauvin David	Homme	63 ans	Paysan	Manosque
Chauvin Alphonsine	Femme	54 ans	Agricultrice	Manosque
Diene Jehan	Homme	37 ans	Patron d'une scierie	Les Mées
Dol Sophie	Femme	?	?	Manosque
Durandy Marie	Femme	?	Chef de gare	Sausses
Durandy Yves	Homme	28 ans	Secrétaire de police	Sausses
Durandy Thimothée	Homme	?	Cheminot	Sausses
Grac Antonin	Homme	24 ans	Maire / agriculteur	Braux
Heron Georgette	Femme	21 ans	Fermière	Le Fugeret
Isoard Simone	Femme	25 ans	Agricultrice	Auzet
Isoard Julie	Femme	?	Institutrice	Auzet
Isoard Armand	Homme	34 ans	Agriculteur	Auzet
Martin André	Homme	31 ans	Gendarme	Annot
Raybaud Alix	Femme	34 ans	Directrice d'un pensionnat	Manosque

Après avoir réalisé ce tableau, nous observons que le nombre de femmes élevées au rang de « justes » est plus important (11) que celui des hommes (9). Ainsi, l'engagement féminin dans la résistance face à l'oppression et face à la barbarie, face au danger également, est ici réaffirmé²⁴.

La fourchette des français qui se sont impliqués (21 ans à 63 ans) montre l'engagement des très jeunes et aussi des moins jeunes.

Ce qui nous semble intéressant encore, c'est le niveau d'étude, assez bas, observé chez les « justes » du 04. La majorité d'entre eux sont agriculteurs, ouvriers, employés, « des gens simples²⁵ » en somme. Existe-t-il un lien de cause à effet entre ce niveau d'étude bas et cet engagement fort ? Faut-il également donner du sens à la quasi absence des intellectuels et des diplômés dans le déroulé de notre liste ? Il est difficile de se faire une opinion. On peut imaginer aussi le département des Basses-Alpes comme rural principalement, d'où le sens de nos résultats. Mais l'on comprend néanmoins que le combat face à la barbarie, n'est pas

²² Le régime de Vichy a promulgué dès le mois de juillet 1941 des lois antisémites codifiant un « statut des juifs ».

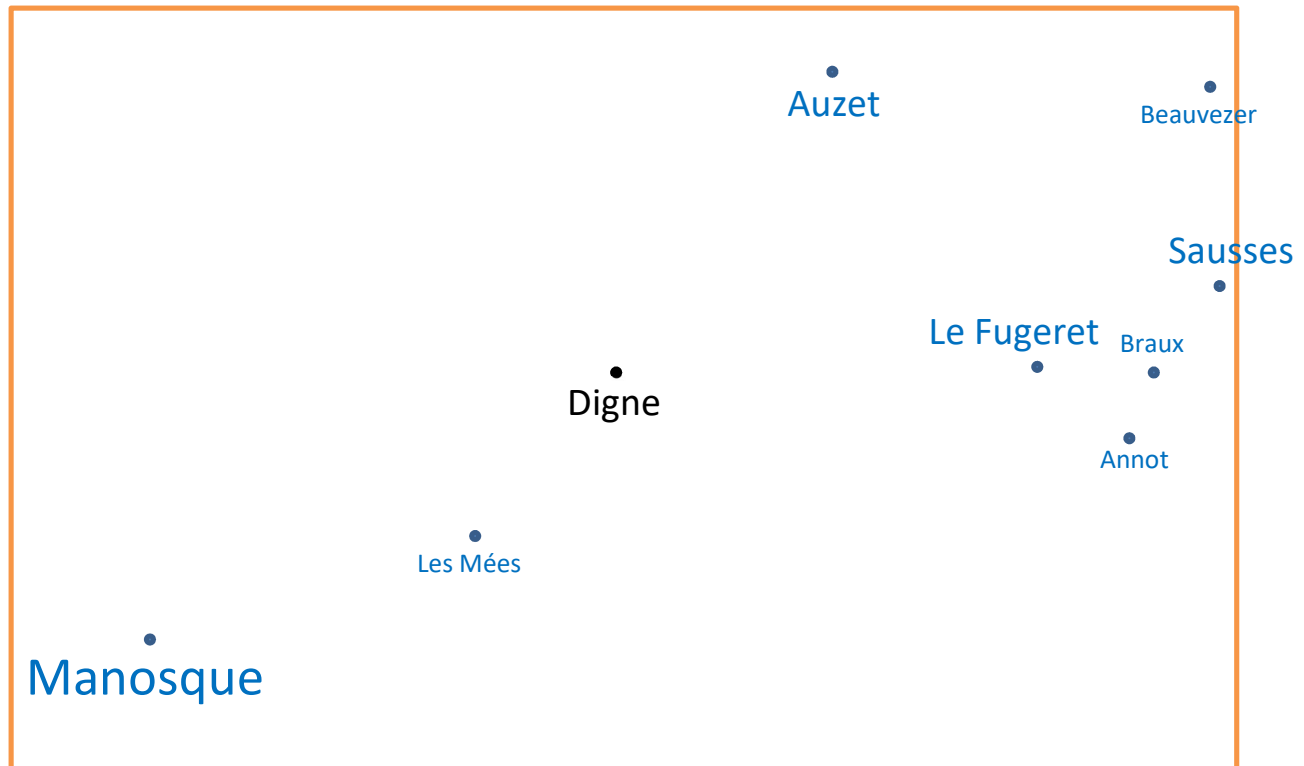
²³ Le site dispose d'un moteur de recherche très pratique et facile à utiliser. Il propose des recherches par nom de famille, par localité, par département, par région.

²⁴ L'image de l'engagement des femmes françaises dans la lutte contre l'occupant a été abimé par celles qui furent condamnées et tondues pendant la période de l'épuration à la fin de la guerre.

²⁵ Sans connotation péjorative.

l'affaire des élites, des plus cultivés, c'est l'affaire de tous. Avoir le sens de l'autre, être fraternel, voilà les sentiments qui semblent ici avoir été décisif pour s'engager.

- Répartition géographique des « justes » dans les Basses-Alpes :



On retrouve les « justes » le plus souvent dans des zones montagneuses (trois « justes » à Auzet, trois à Sausses, trois au Fugeret). Certaines familles juives sont venues se cacher au cours de la guerre dans ces zones montagneuses que les allemands ne connaissent pas bien²⁶. Elles sont une possibilité pour se cacher. Il est difficile d'accéder à ces zones, et l'on peut imaginer que les allemands n'y ont fait que de rares incursions, sans toutefois les ignorer.

Le cas de Manosque reste assez énigmatique pour nous. Pourquoi la présence de six « justes » à Manosque ? Peut-être les alentours de la ville offrent-ils eux aussi des possibilités de cachettes ? On sait aussi la proximité des réseaux de résistance actifs²⁷. A l'inverse de Digne, on peut aussi envisager une présence allemande et de l'administration de Vichy moins pesante.

²⁶ Beaucoup de juifs ont fui la zone occupée vers la zone "libre", de Nice à Marseille. Au moment de l'occupation par les allemands de la zone anciennement "libre", ces mêmes familles ont parfois essayé de trouver refuge dans les zones escarpées et difficiles d'accès, notamment celles du 04.

²⁷ Celui de Céreste, celui de Ganagobie, celui de Valensole .

3) L'histoire de Antonin GRAC et Simone ISOARD, « justes » parmi les Nations :

Antonin GRAC né le 19/12/1920 était le maire de Braux de 1927 à 1953, un petit village des Alpes-de-Haute-Provence situé à 950m d'altitude. Il fut un acteur important dans le sauvetage des Juifs dans le 04 durant la 2ème Guerre Mondiale. Les habitants du village accueillent une cinquantaine de Juifs venus principalement de Nice et de Marseille, pas mal de réfractaires au STO, des résistants et des communistes pourchassés.

Braux est occupé par les Italiens entre novembre 1942 et septembre 1943. Lorsque les troupes allemandes prennent le relais, ils organiseront plusieurs rafles pensant que des Juifs se cachaient ici, chaque fois qu'ils venaient, tous les réfugiés, prévenus par Mr. Grac, partaient se cacher dans des abris créés à l'avance par les habitants du village.

Petit récit d'une des interventions des Allemands :

"Un jour, au printemps 1944, deux véhicules chargés de soldats allemands s'arrêtèrent sur la grand-place du village et demandèrent à un passant où se trouvait la maison du maire. Il la leur indiqua puis se précipita avertir les Juifs, qui partirent se cacher en hâte. Les Allemands firent sortir de force le maire, alors âgé de soixante-deux ans, de son domicile. Tout en tirant des coups de feu en l'air, ils hurlaient : "Vous cachez des Juifs ici, où sont-ils ?" Antonin Grac répliqua fermement qu'il n'y avait pas de Juifs à Braux. Les Allemands lui ordonnèrent de rassembler tous les habitants et vérifiaient l'identité de chacun. Aucun d'eux n'était juif. Le tout se déroula avec une grande brutalité. Le maire fut lui-même molesté par les Allemands qui durent pourtant se retirer bredouilles. Personne à Braux n'avait parlé..."²⁸

Tous les réfugiés de Braux ont survécu et Antonin GRAC à lui-même sauvé Léon Eskenazi et Maurice Rheims.

Simone ISOARD née le 08/03/1917 était une agricultrice, mère de quatre enfants, elle vivait à Auzet un petit village d'Alpes-de-Haute-Provence avec son mari Armand, leurs quatre enfants, le frère d'Armand, Joseph Isoard, agriculteur, et son épouse Julie, enseignante.



L'Histoire de la rencontre avec les Zabronski et leur survie :

“En 1943, Marcel Zabronski, Juif né en Pologne, tapait à la porte de Armand et Simone ISOARD pour leur vendre des coupons de toile. Simone Isoard, 26 ans, en achète un vichy mauve, avec lequel sa mère lui fera une blouse.

Ceux-ci discutaient suite à la vente et Marcel Zabronski leur fit comprendre qu'il cherchait un endroit pour pouvoir cacher son épouse Josette et sa fille Liliane, âgé de 4 ans. Armand et Simone Isoard acceptent de cacher Marcel Zabronski pour l'été, tandis que Josette, sa femme, et la petite Liliane, née à Lyon, sont accueillies chez Joseph Isoard, le frère d'Armand, et son épouse Julie qui habitaient avec leur fille Edmée, âgée de 17 ans, qui s'occupera de la petite fille Juive lorsque ses parents seront absents.

Marcel Zabronski fût installé dans la chambre des Isoard et passait ses journées sur les routes. En accord avec la famille Isoard, la petite Liliane Zabronski avait reçu pour consigne de dire qu'elle s'appelait "Liliane Isoard". Armand et Joseph Isoard vendaient les produits de leurs fermes à Simone Chaumet et Jamy Bissierier qui cachaient douze enfants juifs depuis 1942 placés par le réseau Garel un chalet des "Auberges de Jeunesse", l'Auberge du Fanget, au col du Fanget, en association avec les Amitiés chrétiennes, pour les ravitailler avec de quoi se nourrir.”²⁹

Tous les enfants de l'auberge du Fanget y resteront cachés jusqu'à la libération de la France, et les Isoard auront caché la famille Zabronski et resteront toujours en contact.

Conclusion

La libération de la France fut le fait de l'engagement des FFL et des FFI aux côtés des forces américaines qui débarquèrent en Méditerranée et en Normandie.

Nous avons souhaité y joindre l'action des « justes » parce que leur engagement s'est opposé à la prolifération des idées racistes et du repli sur soi sur le sol français.

En découvrant leurs actions, nous avons trouvés toutes ces personnes admirables.

Face aux dénonciateurs, face aux collaborateurs, face aux profiteurs, face à l'entre soi, face à l'indifférence, face à l'égoïsme, tous plus que malvenus durant ces heures sombres, la bataille pour une France juste et solidaire devait être menée.

En somme une bataille pour libérer la France du repli et de la honte. Une bataille pour la libération sur le terrain des idées. Une bataille pour libérer aussi la France pour plus tard.

Tous les français ne sont pas restés les bras croisés devant les déportations. Nous avons souhaité aussi nous en faire les témoins pour que cela raisonne dans le monde d'aujourd'hui.

²⁹ ajpn.org, yadvashem-france.org

BIBLIOGRAPHIE :

Le site ajpn.org, yadvashem-france.org

Le site Wikipédia

Le cours d'histoire de 3^e

Le manuel Hatier Histoire et géographie de 3^e

Les publications des archives départementales du 04 :

- L'occupation dans le 04
- L'occupation italienne dans le 04
- La résistance dans le 04
- Vichy et les juifs dans le 04

Carnet de déportation S. Veil (archives)